

Méthode de la préoccupation partagée pour intervenir lors de situations de harcèlement - intimidation entre élèves

L'ESOL se soucie depuis de nombreuses années du bien-être des élèves et s'engage pour la promotion d'un climat d'établissement serein, propice à un apprentissage de qualité.

Comme les autres établissements scolaires, notre école peut toutefois être le théâtre de situations de harcèlement – intimidation qui se manifestent par des actions répétées d'un groupe d'élèves sur une ou un camarade (moqueries, mises à l'écart, etc.). La plupart du temps, cela se déroule en dehors du regard des adultes.

Afin de pouvoir répondre efficacement et rapidement, une équipe de professionnelles et professionnels est spécialement formée à la « Méthode de la préoccupation partagée ». Cette équipe se nomme ALIÉ (*aide, liberté, intervention, écoute*).

Cette méthode bienveillante et non-blâmante consiste à rencontrer plusieurs fois les élèves pouvant aider à améliorer la situation : des élèves témoins, des élèves ayant participé de près ou de loin à l'intimidation, voire pas du tout. Ces entretiens sont reconduits jusqu'à ce que la dynamique inappropriée de groupe prenne fin.

Votre enfant pourrait être amenée ou amené à participer à un de ces entretiens qui n'aura aucune conséquence sur son cursus. Généralement, les parents ne sont pas informés de ces brefs échanges pour des raisons d'efficacité et de réactivité. Toutefois, et quand la situation le nécessite, un retour leur est donné. Un soutien particulier sera mis en place pour l'élève en souffrance et ses parents en seront informés.

Indépendamment de ce processus, la direction peut décider de mesures ou sanctions qui lui semblent proportionnées et nécessaires.

Si vous ou votre enfant souhaitez parler d'une situation de harcèlement – intimidation ou avoir plus d'informations sur ce sujet, vous pouvez contacter Madame Arianna Capitani, doyenne en charge de la MPP arianna.capitani@edu-vd.ch.

Davantage d'informations se trouvent sur le site de l'Unité de promotion de la santé et de prévention en milieu scolaire qui déploie le dispositif cantonal :

www.vd.ch/harcelement-intimidation

